



Vente d'une maison héritée de mes parents

Par **antiter**, le **20/03/2011** à **12:46**

Bonjour,

Fils unique, après déclaration notariale, j'ai hérité le 27/02/2007 d'une maison estimée : 150000 €. Elle a été ma résidence principale de février 1984 à décembre 2008. Depuis, j'en suis le propriétaire non occupant. Je souhaite mettre cette maison en vente. Quelles sont les conséquences d'un prix de vente supérieur à 150000 € ? Les options ?